



# Rapport financier 2022

## Le mot de la Trésorière

L'année 2022 est l'année où la fragilité économique du Pimms médiation Lyon Métropole est mise en évidence.

Nous avons poursuivi notre montée en charge des montants des recettes s'élevant pour 2022 à 1 687 532.11€ soit plus 13 % par rapport à 2021.

Elles proviennent pour 60% des financements publics se décomposant comme suit :

- 54% des aides à l'emploi
- 23,5% de la subventions France Services
- 12,3% des collectivités territoriales (Métropole de Lyon, Ville de Lyon, Ville de Villeurbanne, Ville de Bron, Ville de St-Priest, Ville de Vaulx en Velin, Ville de Rillieux la pape, Ville de Saint Genis Laval, Ville de Vernaison, Ville de Neuville sur Saône)

La deuxième plus grande partie de nos recettes sont liées à nos partenariats avec les entreprises pour un montant total de 547 849.39 € soit 32% de nos recettes.

Les contributions financières représentent quant à elle un montant total de 45 472.08€ soit 2,6% du montant total de nos recettes.

Nos charges d'exploitations 2022 atteignent 1 780 766,42 € soit +23% par rapport à l'exercice 2021. Elles sont constituées à un peu plus de 77,60% des charges de personnel.

Au 31 décembre 2022 nous avons un résultat déficitaire de 93 348,91€.

L'équipe des administrateurs et du bureau est très préoccupée de cette situation plus que fragile dont témoigne ce rapport financier.

Alertés par la directrice et notre expert-comptable depuis juillet 2022 sur cette situation, le bureau et le conseil d'administration ont à cœur de trouver des solutions durables et structurelles. Cette situation nous met en tension entre la valeur sociale et de notre action et le financement nécessaire au besoin de société auquel nous répondons. Les prochaines semaines seront décisives pour savoir si nos efforts de recettes pour l'année 2023 suffiront à pallier nos difficultés ou si des décisions structurelles seront nécessaires.

**Elodie MIJIEUX**  
Trésorière

## I. Compte Emplois / Ressources

### 1. Les emplois

Ils sont principalement répartis en 3 grands postes :

- **Les autres achats et charges externes** sont constitués des achats de petit matériel et équipement, les locations immobilières et mobilières, la maintenance informatique, les honoraires des prestataires externes (formation, expert-comptable...) et les frais de déplacements des salariés.  
Ce poste enregistre une baisse significative cette année, relative notamment à un changement de contrat de location pour les copieurs.
- **Les charges fiscales** enregistrent une hausse. Le barème fiscal étant lié au nombre de salariés ; ayant eu une augmentation du nombre de salarié, nous avons changé de pourcentage de base de calcul.
- **Les rémunérations et charges sociales** comprennent les salaires versés aux salariés et les avantages sociaux : mutuelle et indemnité transport. En 2022 nous avons supporté l'intégralité des coûts de l'augmentation de la charge salariale que nous avons évoqué sur le rapport 2021 sans aides spécifiques à la crise sanitaire.

En k€	2022	2021	Variation k€	Variation %
Achats et charges externes	277	225	52	23,33%
Charges fiscales	24	17	7	41,7%
Rémunérations	1 175	995	180	18,08%
Charges sociales	207	191	16	8,4%

### 2. Les ressources

Elles sont réparties en 4 postes :

- **Les partenariats d'entreprises** ont diminué fortement de 20%. En 2020 avait été provisionné une recette de la SNCF qui a été affecté à l'exercice 2021 mais qui de fait n'est plus d'actualité dans le résultat réel depuis deux années. Et nous notons aussi une forte baisse de l'eau du Grand Lyon passant de 123 950€ en 2021 à 90 000€ pour 2022. C'est une perte aujourd'hui non compensée par d'autres partenariats.
- **Les subventions publiques** sont constituées par les participations des communes des lieux d'implantation des Pimms, de la Métropole du Grand Lyon et la contribution France Services. Le lancement du Pimms mobile France Services a permis de diversifier les collectivités partenaires du Pimms médiation Lyon métropole et d'augmenter les financements de la Ville de Lyon et de la Ville de Villeurbanne qui bénéficie aussi de ce dispositif. Le Pimms mobile nous a permis par sa labélisation France Services de pouvoir bénéficier de 30 000€ de plus dans le cadre de la subvention France Service. La subvention de la métropole de Lyon et des autres collectivités sont restés identiques pour l'année 2022. Les subventions publiques contiennent aussi la contribution de plan de lutte contre la pauvreté finançant le projet TZNR. La plus grosse partie de cette subvention a été reventilée auprès des différents partenaires. Cela explique la hausse artificiellement gonflée des subventions publiques.
- **Les aides sur les contrats** enregistrent une augmentation cette année. Nous avons sur toute l'année bénéficié du soutien de l'Etat lié aux médiateurs numériques et du renforcement de notre équipe de médiateur « Adultes Relais » avec une convention supplémentaire.

- **Les contributions financières** sont en augmentation sur 2022 grâce au projet Territoire Zéro non Recours et à la stabilisation du financement de nos ateliers d'apprentissage du numérique par les chèques APTIC.

<i>En k€</i>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation k€</b>	<b>Variation %</b>
Partenariat d'entreprises	547	659	-112	- 17%
Subventions publiques	439	352	87	24%
Aides sur les contrats	548	384	164	43 %
Contribution financière	45	16	29	181%

## II. Bilan et compte de résultat

### 1. Bilan actif / passif

BILAN ACTIF						
ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques...					
	13 772	13 772				
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>Immobilisations corporelles</b>					
	Terrains					
Constructions						
413 757	295 546	118 211	66 472	51 739	77.84	
Installations techniques Matériel et outillage						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
<b>Immobilisations financières (1)</b>						
Participations et Créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
583		583	583			
Autres						
<b>Total I</b>	<b>428 112</b>	<b>309 318</b>	<b>118 794</b>	<b>69 675</b>	<b>49 118</b>	<b>70.50</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>					
	<b>Créances (2)</b>					
	Créances clients, usagers et comptes rattachés					
	289 342		289 342	201 076	88 266	43.90
	Créances reçues par legs ou donations					
	208 711		208 711	290 820	-82 109	-28.23
	Autres					
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	146 467		146 467	303 858	-157 391	-51.00
Disponibilités						
14 876		14 876	11 595	3 280	28.29	
Charges constatées d'avance (2)						
<b>Total II</b>	<b>659 396</b>		<b>659 396</b>	<b>807 349</b>	<b>-147 954</b>	<b>-18.33</b>
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 087 508</b>	<b>309 318</b>	<b>778 190</b>	<b>877 025</b>	<b>-98 835</b>	<b>-11.27</b>

#### Analyse de l'actif :

- **Les créances clients** sont constituées des soldes de subventions non perçues au titre de l'exercice et des aides sur contrats rattachés au mois de décembre. Nous noterons le montant important restant à percevoir au 31/12/2022.
- **Les disponibilités** s'élèvent à 146 k€ au 31/12/2022 et restent insuffisantes au regard de la trésorerie nécessaire en début d'année pour effectuer le versement mensuel des salaires, le temps de percevoir les premières subventions de l'année suivante.

Ceci est une problématique récurrente dans le fonctionnement du Pimms Médiation qui doit l'objet d'une attention particulière.

<b>BILAN PASSIF</b>					
<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
		<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau	265 234	235 441	29 793	12.65	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>-93 349</b>	<b>29 793</b>	<b>-123 142</b>	<b>-413.33</b>	
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>171 885</b>	<b>265 234</b>	<b>-93 349</b>	<b>-35.19</b>	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	173 263	110 082	63 180	57.39	
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	<b>345 147</b>	<b>375 316</b>	<b>-30 169</b>	<b>-8.04</b>	
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	22 983		22 983	
<b>Total II</b>	<b>22 983</b>		<b>22 983</b>		
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques		39 329	-39 329	-100.00
	Provisions pour charges				
<b>Total III</b>		<b>39 329</b>	<b>-39 329</b>	<b>-100.00</b>	
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		147	-147	-100.00
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	100 414	91 545	8 869	9.69
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	187 407	207 142	-19 734	-9.53
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	73 422	11 154	62 268	558.27
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance	48 816	152 392	-103 576	-67.97	
<b>Total IV</b>	<b>410 059</b>	<b>462 380</b>	<b>-52 320</b>	<b>-11.32</b>	
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b>					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>778 190</b>	<b>877 025</b>	<b>-98 835</b>	<b>-11.27</b>	

(1) Dont à plus d'un an

#### Analyse du passif :

- La provision pour risque en 2021 a été effacé après trois années de provision et réintroduit dans le résultat 2022.

## 2. Compte de résultat

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>				
	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	547 849	685 210	-137 361	-20.05
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 017 147	746 251	270 897	36.30
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	45 472	16 664	28 808	172.88
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	75 979	35 611	40 368	113.36
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1 084	779	304	39.03
<b>Total I</b>	<b>1 687 532</b>	<b>1 484 515</b>	<b>203 016</b>	<b>13.68</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	277 257	224 805	52 451	23.33
Aides financières	47 420		47 420	
Impôts, taxes et versements assimilés	24 355	17 186	7 169	41.71
Salaires et traitements	1 175 067	995 124	179 943	18.08
Charges sociales	207 265	191 199	16 066	8.40
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 294	17 373	7 921	45.69
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	22 983		22 983	
Autres charges	1 126	4 014	-2 888	-71.95
<b>Total II</b>	<b>1 780 766</b>	<b>1 449 702</b>	<b>331 065</b>	<b>22.84</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-93 234</b>	<b>34 814</b>	<b>-128 048</b>	<b>-367.81</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		0		236	-236	-99.93
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		0		236	-236	-99.93
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		115			115	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>		115			115	
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		-114		236	-350	-148.49
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		-93 349		35 050	-128 399	-366.33
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>						
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				5 257	-5 257	-100.00
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		1 687 532		1 484 751	202 781	13.66
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		1 780 881		1 454 959	325 922	22.40
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		-93 349		29 793	-123 142	-413.33

\* Proratisation de l'impôt en fonction du nombre de mois

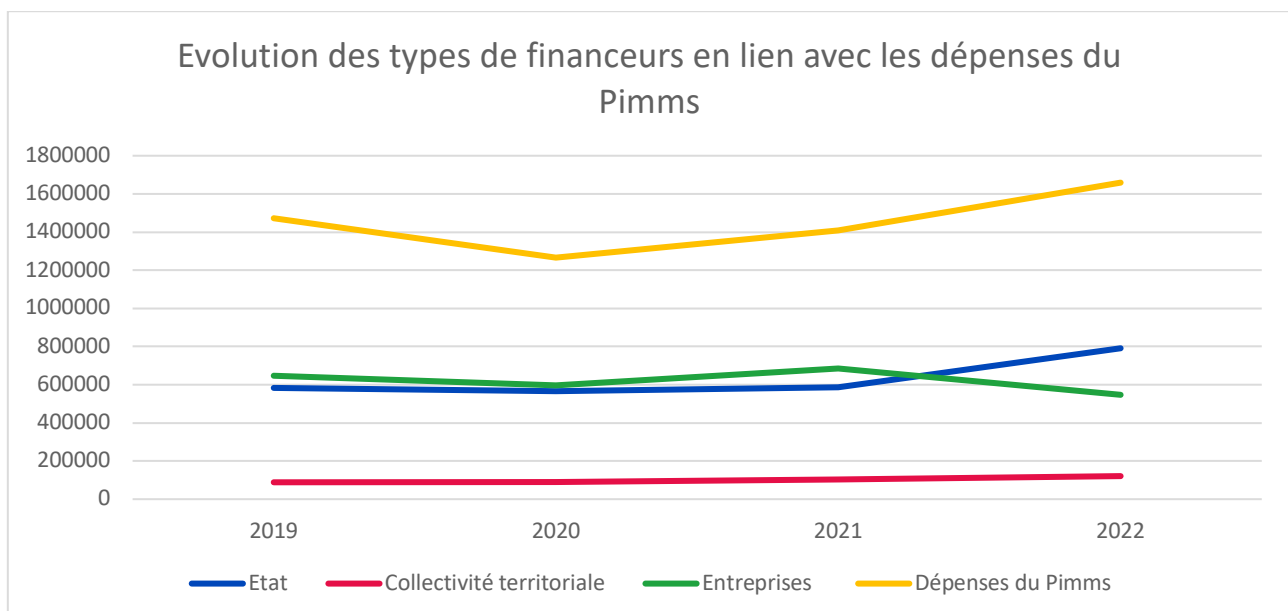
### III. Remarques complémentaires

Le Pimms Médiation Lyon Métropole est plus que jamais dans une posture délicate face à ses financements. A noter que le déficit du compte de résultat ne traduit pas la capacité réelle du Pimms à produire de la valeur financière dans le sens où nous avons réinjecté une provision antérieure de 30 000€ sur cette année 2022. Ceci traduit d'autant plus la fragilité du Pimms.

Depuis quatre ans il y a eu un développement souhaité de la structure ce qui correspond à un besoin fort en termes d'utilité sociale.

Ce développement tient à la consolidation de l'équipe salariés et notamment des postes d'encadrement nécessaires à la fois au développement et à la qualité des partenariats externes mais aussi au besoin d'encadrement des équipes de médiateurs en insertion professionnelle.

Ce développement toutefois n'a pas été accompagné par tous les financements souhaités.



Sur le graphique ci-dessus nous pouvons analyser que la croissance du Pimms visible par l'augmentation de ces dépenses, a été accompagnée par l'Etat de manière constante et le reste. Il en fut de même par les entreprises jusqu'en 2021 mais l'année 2022 fait préfigurer une remise en question à ce niveau en tout cas sur les partenariats existants et que les collectivités locales ont quand à elles une contribution régulière certes, mais qui n'a pas accompagné le développement de la structure.

Partir de ce constat nous permet de nous interroger sur deux pistes d'action :

- La recherche de l'augmentation des recherches. Nous avons concentré beaucoup d'effort en 2022 pour imaginer des résultats sur 2023 ;

C'est la piste privilégiée par le Conseil d'administration pour l'heure tout en permettant de rebondir sur des opportunités pour limiter, voir baisser, les dépenses (suppression des postes que les personnes quittent, renégociation de contrat de prestation...). Nous cherchons aussi aujourd'hui à optimiser les ressources en place pour développer notre capacité à créer de la richesse valorisable financièrement.



- La restructuration de notre activité ;

C'est une seconde piste que nous explorerons si les efforts de diversification des dépenses ne nous permettent pas d'être à la hauteur du résultat attendu. Nous ferons un bilan mi-année 2023 pour constater l'état des lieux et ainsi construire des scénarii de réorganisation.

Nous faisons le constat à ce stade que si de réelles opportunités peuvent se saisir notamment à travers la médiation de terrain et donc l'élargissement de nos partenaires de prestation, il est moins évident de le faire sur notre activité de médiation sociale sur site.

En effet les accueils sont nombreux et les possibilités d'optimisation à travers de nouveaux projets ne peuvent venir qu'en complémentarité et l'optimisation au risque de faire peser sur les équipes un lourd coût d'épuisement et de fatigue.

Aujourd'hui soit nous pouvons estimer que le Pimms à travers sa médiation sociale de site à un coût de fonctionnement trop élevé, soit, nous pouvons aussi l'analyser comme une activité qui n'est pas valoriser à hauteur de la qualité du travail accompli et du besoin aujourd'hui de nos usagers.